



MINISTRE DES TRANSPORTS  
AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE  
DE CÔTE D'IVOIRE

## AVIS DE CONCOURS D'ENTREE A L'EAMAC 2018

L'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), organise les **23, et 24 mai 2018** pour les besoins des Etats membres de l'ASECNA un concours pour le recrutement de **Techniciens Supérieurs de l'Aviation Civile**.

Date de dépôt des dossiers : du **11 avril** au **1<sup>er</sup> mai 2018**.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite de candidature, adressée au Directeur Général de l'ANAC, indiquant les Nom, Prénoms, Age, Nationalité, Adresse et téléphone, Cycle et Spécialité choisie;
- une copie légalisée du diplôme exigé ;
- pour les candidats encore en classe de terminale : un certificat d'inscription en terminale ainsi que les relevés de notes de la classe de première ;
- une copie originale de l'extrait d'acte de naissance ;
- une copie originale du certificat de nationalité ;
- une copie originale du casier judiciaire **datant de moins de trois (3) mois**,
- un certificat de visite et contre visite médicale **datant de moins de trois (3)** (délivré au centre médical de la SODEXAM à l'aéroport) ;
- Deux photos d'identité couleur récente sur fond blanc;
- Une enveloppe timbrée de 1000 F CFA à retirer à l'ANAC ;
- le reçu du paiement des frais d'inscription : **10 000 F CFA** payable à l'ANAC.